

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02499

Numéro SIREN : 789 633 674

Nom ou dénomination : 6HAT

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt 12440

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

20250124019
N°2065 - 2023

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS 6HAT
Adresse du principal établissement	49 RUE JEAN JAURES 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	--

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal						
Bénéfice imposable au taux normal		3	Bénéfice imposable à 15 %		42 500	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2 - Plus-values						
PV à long terme imposables au taux de 15 %						
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐	Jeune entreprise innovante		☐	Autre dispositif ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%
---	---

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
		N° d'agrément du CGA	
		ECF	☐

Nom et adresse :

- du Comptable :	Société	SARL ARHOLE 300 RUE DU NOIR DEBOUT, ZA DU PARC DE LA CROISSETTE 59242 CAPPELLE EN PEVELE
- du Conseil :		
- du CGA ou du viseur conventionné :		
- du prestataire :		

Certifié conforme à l'original
David Neta
Le 15/05/23

[Signature]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☒**I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Rembours-ements	Indemnités forfaitaires	Rembours-ements

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/11/2023 ③	Net 30/11/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 970	AG	6 300	670
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	46 939	AU	12 487	34 452
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	37 780	CV	37 780	13 223
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	620	BI	620	620
TOTAL II	BJ	92 310	BK	18 787	73 523
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	50 000	BW	50 000	
Clients et comptes rattachés (3)	BX	370 297	BY	370 297	329 963
Autres créances (3)	BZ	48 368	CA	48 368	41 384
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	112 071	CG	112 071	284 974
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 591	CI	1 591	
TOTAL III	CJ	582 327	CK	582 327	656 321
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	674 636	IA	18 787	655 849
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

			Net 30/11/2023	Net 30/11/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	5 000	DA 5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 500	500
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG 174 353	98 118
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 9 949	76 235
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 189 802	179 853
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 28 046	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV 51 972	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 308	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 120 159	148 818
Dettes fiscales et sociales			DY 265 562	346 208
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 466 048	495 027
Écarts de conversion passif			ED V	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 655 849	674 879

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	465 740	495 027
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	6 970	KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL	
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO	
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3	KS		KT		KU	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV		KW		KX	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		KY		KZ		LA	37 592
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	24 673	LC		LD	3 264
- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN		24 673	LO		LP	40 856
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U	13 223	8V		8W	24 557
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	620	1U		1V	
TOTAL IV	LQ		13 843	LR		LS	24 557
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG		45 486	ØH		ØJ	65 414
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	6 970
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP		LX		LY	LZ
- Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
Constructions : - Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS		MG		MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	ML
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	MO
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		IV		MP		MQ	37 592
- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	18 590	MS		MT	9 347
- Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW	
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
Avances et acomptes		NC		ND		NE	
TOTAL III	IY		18 590	NG		NH	46 939
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW
Autres participations		IO		ØX		ØY	37 780
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	620
TOTAL IV	I3			NJ		NK	38 400
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		18 590	ØK		ØL	92 310

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	6 300	PF	PG	PH
TOTAL I	RK	6 300	RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions :	- sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	- sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	- matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	- emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	20 627	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ON	26 927	OP	OQ	OR

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions :							
- sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immo. corp. :							
- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	TK	IL	IM
Autres provisions règlementées (à détailler)	3Z	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5S	5T	5U	5V
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5W	5X	5Y	5Z
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN
Prêts (1) (2)		UP		UR	US
Autres immobilisations financières		UT	620	UV	UW
Clients douteux ou litigieux		VA			
Autres créances clients		UX	370 297	370 297	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO	ZI			
Personnel et comptes rattachés		UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
- Impôts sur les bénéfices		VM	24 120	24 120	
État et autres collectivités publiques :		VB	18 248	18 248	
- Taxe sur la valeur ajoutée		VN			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		VP			
- Divers		VC			
Groupe et associés (2)		VR	6 000	6 000	
Débiteurs divers		VS	1 591	1 591	
Charges constatées d'avance		VT			
TOTAL		VU	420 876	420 256	620
Renvois :					
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		VD			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	28 046	28 046		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	120 159	120 159		
Personnel et comptes rattachés	8C	98 879	98 879		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	75 865	75 865		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques :					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	80 732	80 732		
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	10 086	10 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	51 972	51 972		
Autres dettes	8K				
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	465 740	465 740		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		37 000	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		8 954	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)		VL			

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										30/11/2023	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	9 949
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	22 996			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)		WG	2 537	XE	25 533	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX		XW	45	
Amendes et pénalités		WJ	45		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										Y7	5 476
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires (à détailler)		SU			Zones d'entreprises		SW				
dont :					Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		WQ	1 500	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	42 503
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WQ	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)		K9			Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)		PB				
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5			Société d'investissements immobiliers cotée		K3				
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)		OV		XF		
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)		IF			Zone franche d'activités NG (44 quater.)		XC				
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC			Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)		PP				
Entreprises nouvelles (44 sexies)							L2				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)		X9			Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI				
Déductions Diverses					Dont déduction except. (art.39 decies B)		YB				
Dont déduction except. (art.39 decies A)		YA			Dont déduction except. (art.39 decies D)		YD		XG		
Dont déduction except. (art.39 decies C)		YC			Dont déduction except. (art.39 decies G)		YL				
(à détailler) Dont déduction except. (art.39 decies F)		YI					YH				
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	42 503
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	42 503
										XO	

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/11/2023

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	30/11/2023
	Montant
Don ouvrant droit à réduction d'impôts	1 500
II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	30/11/2023
	Montant

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K 4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K 4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K 5		
- Reportables (différence K 4 + K 4bis - K 5)	K 6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K 6 + YJ)	YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K 4ter		
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		72 108
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L 1		

II TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	76 235	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	76 235
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	76 235	TOTAL II	ZH	76 235

RENSEIGNEMENTS DIVERS

30/11/2023

30/11/2022

Engagements

Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7

YQ

Engagements de crédit-bail immobilier

YR

Effets portés à l'escompte et non échus

YS

Détail des postes

- Sous-traitance

YT

425 264

263 714

- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8

1 090 XQ

29 892

51 584

Autres achats et charges externes

- Personnel extérieur à l'entreprise

YU

- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)

SS

330 961

354 520

- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages

YV

- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES

ST

101 426

93 338

Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052

ZI

887 542

763 154

Impôts et taxes

- Taxe professionnelle, CFE, CVAE

YW

1 597

2 538

- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS

9Z

9 922

24 595

Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052

YX

11 519

27 133

TVA

Montant de la TVA collectée

YY

320 550

364 351

Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations

YZ

136 915

120 205

Divers

Montant brut des salaires

0B

530 228

Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition

0S

Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société

ZK

%

%

Numéro de centre de gestion agréé XP

Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

ZR

Non

Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice

RG

Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

RH

Régime de groupe

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA

Plus-values à 15 % JK

Plus-values à 0 % JL

Groupe : résultat d'ensemble JD

Plus-values à 19 % JM

Imputations JC

Plus-values à 15 % JN

Plus-values à 0 % JO

Plus-values à 19 % JP

Imputations JF

Sté mère/filiale ? JH

N° SIRET société mère JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
Matériel informatique obsolète	01/01/2017	18 590			18 590	

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				⑩
Matériel informa							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL II				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	9
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 694 269
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	19 000
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	19 682
TOTAL I	OX	1 732 952
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	831 546
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	28 802
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	860 348
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	872 604
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	872 604
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 732 952
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

N° SIREN	789633674
Dénomination de l'entreprise	6HAT
- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES
Adresse : - Code postal	59491
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 986
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	3 014

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	EURL	Dénomination	KMA		
N° SIREN (si société établie en France)	901287078	% de détention	19.86	Nb de parts ou d'actions	993
Adresse :	N° et Voie 380 CHEMIN DE RASTEL			Pays	FR
	Code postal 13510	Commune	EGUILLES		
Forme juridique	EURL	Dénomination	NETHO		
N° SIREN (si société établie en France)	901280107	% de détention	19.86	Nb de parts ou d'actions	993
Adresse :	N° et Voie 49 RUE JEAN JAURES			Pays	FR
	Code postal 59491	Commune	VILLENEUVE D'ASCQ		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	NETO Davdi		
Nom marital		% de détention	30.14	Nb de parts ou d'actions	1 507
Naissance :	Date 02/06/1983	N° Département	59	Pays	FR
	Commune	TOURCOING			
Adresse :	N° et Voie 49 RUE JEAN JAURES			Pays	FR
	Code postal 59491	Commune	VILLENEUVE D'ASCQ		
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	MARTIN Kevin		
Nom marital		% de détention	30.14	Nb de parts ou d'actions	1 507
Naissance :	Date 14/05/1983	N° Département	59	Pays	FR
	Commune	ROUBAIX			
Adresse :	N° et Voie 52 RUE HENRI KOLB			Pays	FR
	Code postal 59000	Commune	LILLE		

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐

N° SIREN	789633674
Dénomination de l'entreprise	6HAT
- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES
Adresse : - Code postal	59491
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/11/2023

Néant ☐
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire	☒
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	900
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 30/11/2023

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/11/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS 6HAT		
Complément de dénomination			
N° SIREN	789633674		
N° de Téléphone	0640903952		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	59491 VILLENEUVE D'ASCQ	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6202A
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/12/2022		
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/11/2023		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/11/2022		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 30/11/2023

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 30/11/2023

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/11/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
DATAE - licence	01/12/2023	30/11/2025	1 591		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/11/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 30/11/2023

Identification de la société	
Désignation de la société	6HAT
Numéro SIREN du principal établissement	789633674
Code NAF	6202A
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	42 503
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	42 500

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	3
---	----------------------------	----------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	
--	-----------------------	--

6HAT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 49 rue Jean Jaurès 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
789 633 674 RCS Lille Métropole

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 AVRIL 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 NOVEMBRE 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'élevant à 9 949 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 9 949 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 novembre 2022 : Néant
- Exercice clos le 30 novembre 2021 :
 - 44 692 euros, soit 8.94 euros par titre
 - Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 0 euros
- Exercice clos le 30 novembre 2020 : Néant



Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société NETHO représentée par Monsieur
NETO David